



Déclaration de la FNEC FP FO au CTSD du 27 novembre 2017

Le gouvernement déroule sa feuille de route dans la continuité des gouvernements précédents, l'objectif étant de casser les droits des travailleurs et les droits sociaux acquis depuis 1945. Personne n'est épargné : des salariés du privé dont les droits seront décidés entreprise par entreprise avec les ordonnances, aux fonctionnaires dont le salaire est bloqué et à qui on impose le jour de carence, en passant par les plus précaires, comme les contrats aidés qui sont tout simplement licenciés, sans parler de la jeunesse dont le droit aux études est attaqué par la remise en cause du baccalauréat examen national premier grade universitaire donnant accès à l'enseignement supérieur et par le "plan Étudiant" qui entend instaurer une sélection à l'université.

Le nouveau DNB présenté au CSE du 19 octobre s'inscrit toujours dans la réforme du collège et l'autonomie sans cesse renforcée des établissements. Le dispositif « devoirs faits » fixé en fonction du projet d'établissement et d'autres critères définis localement, participe de ce renforcement de l'autonomie. Ce processus de territorialisation des collèges est conforté par l'annonce faite lors du CTA du 8 novembre de 86022 € versés à des associations.

S'imbrique dans cet ensemble, la réforme de la formation professionnelle sur laquelle la ministre du travail annonce son intention de remettre en cause l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, et de généraliser l'apprentissage sous la responsabilité directe des branches et des entreprises.

FO s'oppose à toutes ces mesures régressives et en particuliers aux ordonnances, contre lesquelles elle a voté dans toutes les consultations officielles.

Premier degré

Rythmes scolaires, passage aux 4 jours

Dans notre département, 39 demandes ont été effectuées. Sur ces 39, 10 seulement ont reçu un accord. Certains refus sont motivés par les horaires des APC au regard de contraintes des transports scolaires. Si le problème vient des horaires des transports scolaires, ils doivent s'adapter car ce n'est pas à eux de déterminer les horaires des écoles.

En aucun cas la question des APC ne peut légitimer un refus ; en effet, la mise en place des APC relève de la responsabilité individuelle des enseignants. Elle ne peut donc être traitée qu'à la rentrée avec les enseignants effectivement en poste dans l'école. De plus, lors du CDEN du 6 septembre 2017, nous n'avions dans les documents relatifs aux demandes de passage à 4 jours que ceux pour lesquels vous aviez rendu un avis favorable et nous n'avons pas pu nous prononcer sur les 22 refus, nous réaffirmons donc que pour nous la procédure est irrégulière.

Enfin, si toutes les écoles repassent à 4 jours cela réglera de nombreux problèmes liés aux compléments et aux remplacements des temps partiels, dont les horaires sont aujourd'hui complètement décalés.

Plus que jamais, FO revendique l'établissement partout en France d'un même rythme national : la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les écoles, dans toutes les communes.

Carte scolaire

Le bilan est éloquent. Le fait d'avoir ouvert les CP à 12 en REP+ a mangé une partie de la dotation. Ce sont 7 postes qui manquent pour les ouvertures de classes ordinaires. De ce fait, et compte-tenu de la dotation départementale extrêmement serrée, de nombreuses écoles dont la moyenne justifiait une ouverture n'ont pas pu l'obtenir.

Les élèves d'ULIS, qui sont maintenant régulièrement intégrés dans les classes, ne comptent toujours pas dans les effectifs.

3 écoles REP+ de Toulouse, dont les effectifs hors CP dépassent le seuil d'ouverture, n'ont pas eu d'ouverture.

Dans le secteur de Toulouse Nord, plusieurs écoles ont une population scolaire équivalent aux zones REP mais sans aucun moyen correspondant.

Les seuils de notre département sont inacceptables. Le seuil de 32 en maternelle est le plus élevé de France.

FO revendique l'ouverture de toutes les classes au-delà de 25 de moyenne, la prise en compte dans les effectifs des élèves d'ULIS et des moins de 3 ans, l'augmentation du nombre de remplaçants, le respect des seuils REP pour les écoles à population de type REP.

Au sujet des ULIS, FO rappelle qu'elles n'ont pas vocation à accueillir des élèves pour lesquels la MDPH a notifié une scolarisation en établissement spécialisé. Leur droit aux soins et au type de scolarisation dont ils ont besoin doit être respecté.

CP à 12

Un tiers des CP à 12 est à plus de 12, l'effectif monte jusqu'à 16 dans une école. La moyenne est aujourd'hui de 12,7 élèves de moyenne par classe.

Cette mesure n'est que de la poudre aux yeux qui se fait à moyens constants donc empêche l'ouverture d'autres classes au moins aussi légitimes. FO demande des moyens humains et financiers suffisants pour ouvrir toutes les classes nécessaires, CP et autres, REP et hors REP !

Contractuels enseignants

La fédération FO de l'enseignement s'oppose à la politique de contractualisation des enseignants du 1^{er} degré. Les possibilités de recrutement existent pour notre département. 54 lauréats de la liste complémentaire du concours sont disponibles pour faire face aux besoins. Ce sont eux qui doivent être dans les classes.

Formation continue

Le cahier des charges du PDF propose des axes de formation en lien avec les priorités nationales, s'inscrivant dans la mise en œuvre de la loi de refondation de l'école au détriment du droit individuel à la formation. On constate aussi à regret que les stages avec appel à candidature sont minoritaires dans l'offre de formation, tandis que les stages à public désigné tendent à devenir la norme. Seuls 27 modules de formation sont proposés aux choix des enseignants, ce qui est insuffisant.

FO est intervenu à maintes reprises pour dénoncer et obtenir que la durée du stage de formation des nouveaux directeurs soit augmentée, ce qui a été fait.

L'administration reconnaît ne pas savoir comment est calculé le barème.

Il n'y a pas eu d'information d'ouverture de la campagne ni sur lprof, ni par le webmail mais uniquement dans les écoles, ce qui est insuffisant. Le fait que les collègues ne connaissent pas à l'avance les dates de stage peut être également problématique par rapport à l'organisation de leur année scolaire.

FO revendique des formations proposées, non imposées et choisies librement, des stages longs, le paiement systématique des frais de déplacement, des délais de convocation raisonnables pour s'organiser professionnellement et personnellement, et des décharges de directions récupérées. Nous demandons également que les stages à public désignés ne comptent pas dans le barème, qu'il n'y ait pas de convocation « surprise » à la rentrée ni de convocation avec des mentions « n'ouvrira à aucun frais de déplacement. »

Second DEGRE

Lors du dernier CTSD en mars, dans les collèges une véritable saignée a été proposée avec pas moins de 68 suppressions de postes envisagées, dont 44 occupés. La hausse conséquente des effectifs supérieure aux prévisions : plus 1261 élèves entre la rentrée 2017 et celle de 2016, soit 711 de plus que les prévisions, nous conforte dans notre opposition d'alors aux suppressions envisagées. Nous aimerions avoir un bilan de ces suppressions, afin de savoir lesquelles précisément ont été effectives. En effet les chiffres de la dotation montrent une augmentation de 731 HP entre le 7 novembre 2016 et le 14 novembre 2017.

Malgré une dotation globalement en hausse, dans plusieurs établissements les effectifs restent pléthoriques dans de nombreuses classes, autant en lycée qu'en collège.

Des divisions ont été à nouveau fermées alors que comme l'an dernier la plupart des établissements concernés perdaient peu d'élèves. C'est une illustration récurrente des conséquences néfastes de l'effet de seuil, que nous n'aurons de cesse de dénoncer. Comment offrir dans ces conditions un environnement adapté avec des effectifs allégés au nombre toujours croissant d'élèves bénéficiant de dispositifs d'aide : PAP, PPS, PPRE, PAI. L'intégration est difficilement harmonieuse dans ces conditions.

Le document de bilan débute avec un focus sur les projets « mixité sociale » initiés dans le département.

Force Ouvrière a réaffirmé à chacune des instances que ce projet ne répondait en aucune manière à la problématique officiellement annoncée, dont celle de la lutte contre l'échec scolaire.

De fait le choix des familles pour la scolarisation n'a pas été respecté.

Nous avons proposé en vain la construction de deux nouveaux collèges Badiou puis Bellefontaine.

FO a rappelé aussi qu'une véritable mixité sociale à Toulouse imposerait que soit mis fin aux privilèges inacceptables du privé qui choisit ses élèves et leurs familles, perçoit des subventions et fonds privés plus des milliards de subventions publiques (7,639 milliards en 2013), s'épargne la mise en œuvre des réformes largement rejetées par la profession.

D'après nos informations il semblerait que la fermeture du niveau 6^e à Bellefontaine soit repoussé à la rentrée 2019, Mr l'Inspecteur d'académie pouvez-vous le confirmer ?